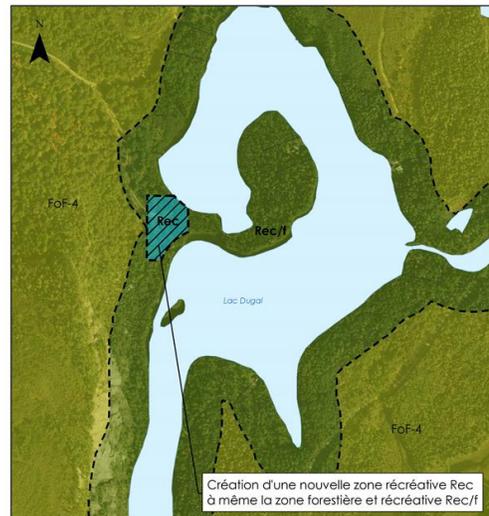


AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PAR APPEL DE COMMENTAIRES EN REGARD D'UNE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE PORTNEUF

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 16 février 2022, le conseil de la MRC de Portneuf a procédé à l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage (numéro 362) des territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce projet de règlement vise plus particulièrement à délimiter au plan de zonage des TNO une nouvelle zone récréative (Rec) à l'intérieur d'une zone forestière et récréative aux fins de rendre possibles les usages de récréation intensive (camping aménagé ou semi-aménagé) projetés par la Zec de la Rivière-Blanche sur la rive ouest du lac Dugal. La zone concernée par ce projet de règlement est illustrée sur le croquis ci-joint.



2. Le conseil de la MRC de Portneuf effectue une consultation publique sous forme d'appel de commentaires relativement à ce projet de règlement et procèdera à l'analyse des avis recueillis. Cette consultation écrite remplace la procédure habituelle de consultation publique conformément à l'arrêté numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux, daté du 16 juillet 2021, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la Covid-19. Cette consultation écrite se tiendra du 24 mars au 7 avril 2022.
3. Une copie de ce projet de règlement de modification est disponible pour consultation sur le site Internet de la MRC de Portneuf, à l'adresse suivante : **[www.portneuf.ca/La MRC/Règlements et politiques](http://www.portneuf.ca/La_MRC/Règlements_et_politiques)** ainsi qu'au bureau de la MRC situé au 185, route 138 à Cap-Santé, pendant les heures régulières d'ouverture.
4. Les personnes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC de Portneuf peuvent le faire **avant 16 h, le 7 avril 2022**, par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou par courrier électronique à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca.
5. Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 11 MARS 2022.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
greffière-trésorière